

## AVIS PUBLIC

MODIFIANT L'AVIS PUBLIC PUBLIÉ LE 19 mars 2026

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL  
9940, avenue de Cobourg

AVIS est donné aux personnes intéressées de l'arrondissement de Montréal-Nord que le conseil d'arrondissement, lors de sa séance du 8 juin 2026 à 19 heures, à la salle du conseil située au 4243, rue de Charlevoix à Montréal-Nord, statuera sur la demande d'autorisation suivante pour l'exercice d'un usage conditionnel :

Demande présentée afin d'autoriser l'usage lieu de culte pour le bâtiment situé au 9940, avenue de Cobourg, sur les lots 3 675 297, 3 675 298 et 3 675 300 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA13-10-0007 relatif aux usages conditionnels.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil d'arrondissement relativement à cette demande d'usage conditionnel.

DONNÉ À MONTRÉAL,  
Arrondissement de Montréal-Nord, ce 14 mai 2026.

---

Mme Carmen Baïant  
Secrétaire d'arrondissement substitut  
Le 14 mai 2026